

Image not found or type unknown



Maison en indivision et non marie

Par **souchard**, le **23/01/2009** à **21:28**

procedant une maison en commun qui etait en residence secondaire monsieur est partie l'habiter et l'a declaree en residence pricipale aupres de son assurance. nous ne sommes pas marie . qu'elle sont mes droits pour recuperer ma part .